



Accueil > Textes non codifiés > Arrêté Municipal

Arrêté municipal n. 2009-2127 du 30/07/2009 portant fixation des droits d'introduction des viandes pour l'année 2010 (Journal de Monaco du 7 août 2009).

(Abrogé à compter du 1er janvier 2011 par l'arrêté municipal n° 2010-2210 du 28 juillet 2010)

www.legimonaco.mc - Mentions Légales - Nous contacter - Tous droits reservés Monaco 2015 Contenu du site à jour au Journal de Monaco en date du 27 mai 2022